

posture réaliste que le physicien se rapproche de la nature des choses, mais en recherchant la cohérence à travers une posture phénoménaliste.

En 1894, avec « Quelques réflexions au sujet de la physique expérimentale », Duhem marque une nouvelle rupture, cette fois-ci avec l'inductivisme de ses premiers écrits. Il souligne aussi l'impossibilité de toute réfutation d'une hypothèse isolée et opère sa critique de l'expérience cruciale. Cette critique implique que la portée d'une contradiction entre une théorie et les observations n'a pas la portée de la réduction à l'absurde des mathématiciens. Certes, ce conflit signale l'existence d'une erreur dans la théorie, mais celle-ci ne concerne pas nécessairement l'hypothèse testée. En soi, cette critique est déjà un élément fondamental de l'analyse de Duhem. Mais elle permet aussi de répondre une nouvelle fois au reproche concernant le choix des hypothèses, et *a fortiori* de la méthode inductive. Si Duhem n'offre pas de consignes claires concernant ce choix, c'est parce qu'il n'y a pas d'hypothèses indépendantes d'une théorie et parce que le contrôle expérimental, jamais définitif, n'intervient pas avant la fin de la constitution de la théorie.

En 1896, Duhem conclut cette série d'articles avec « L'évolution des théories physiques du ^{xvii}^e siècle jusqu'à nos jours ». Il y réhabilite les qualités dans les sciences et retrace le remplacement de la mécanique par la thermodynamique. Puis, à la toute fin, il évoque très rapidement l'action d'une Providence qui dirige l'histoire des théories physiques. Les trois points sont liés puisqu'en reconnaissant le caractère irréductible des qualités à des quantités, Duhem souligne les limites de la mécanique qui repose sur les seules notions de matière, de mouvement et de force. La thermodynamique se présente alors comme la nouvelle « science reine ». Quant à cette dynamique de l'histoire des sciences, elle inspire à Duhem l'image d'un accomplissement qui ne peut être que guidé par « Celui qui mène toute cette agitation ». Après avoir rejeté toute prétention à chercher un enseignement métaphysique dans les théories physiques, Duhem en trouve donc un dans leur histoire.

Stoffel y décèle une certaine naïveté. Duhem se serait laissé emporter dans cette vision optimiste et providentielle de l'histoire des sciences. Lui qui avait souvent rappelé qu'il ne faut pas prendre comme une destination finale ce qui n'est qu'une étape provisoire, il se serait finalement laissé aller à adopter l'attitude dogmatique qu'il a si souvent critiquée chez les autres. En tout cas, ces articles illustrent bien la sophistication de la pensée de Duhem et permettent de mieux comprendre comment celle-ci s'est élaborée. Leur publication en un ouvrage et l'introduction qu'en fait Stoffel s'avèrent donc très utiles.

Thomas LEPELTIER

Samuel WEBB. *Connaissance de soi et réflexion pratique. Critique des réappropriations analytiques de Sartre* (L'esprit des signes, 14). Paris, Mimesis, 2022. 390 p., 21 × 14, br. 28 €. ISBN 978-88-6976-338-0.

S'il peut sembler, à bon droit, qu'il existe une « renaissance » des études sartriennes depuis une vingtaine d'années dans les recherches menées par les universitaires francophones, le livre de Samuel Webb montre que la philosophie contemporaine nord-américaine est également en dialogue avec l'œuvre de Sartre, en particulier *La Transcendance de l'ego* et *L'être et le néant*.

Dans *Connaissance de soi et réflexion pratique*, S. Webb mène la critique des *réappropriations analytiques de Sartre* comme l'indique le sous-titre du livre. L'auteur examine la nature et la réalité de l'apparent privilège du sujet sur ses propres états de pensée. En philosophie analytique, on appelle « avowal » les énoncés d'un sujet qui emploie « un verbe psychologique à la première personne du singulier du présent de l'indicatif » (p. 18). Le problème est alors de savoir dans quelle mesure ces énoncés expriment une connaissance douée d'une autorité particulière. Sur quoi sont-ils fondés ? Peuvent-ils être démentis par autrui ? Pour étudier ce rapport à soi, l'auteur s'intéresse au travail de Charles Larmore, en particulier *Pratiques du moi* (2004) et *Dernières nouvelles du moi* (2009) ainsi qu'à celui de Richard Moran *Autorité et aliénation. Essai sur la connaissance de soi* (2014) dont il étudie les thèses séparément dans les deux premiers chapitres de son livre. Larmore comme Moran s'inspirent de la réflexion pure telle que Sartre l'aborde dans *L'être et le néant*.

D'une part, chez Larmore, la connaissance de soi ne diffère pas de la connaissance d'autrui et il faut procéder à une réflexion *cognitive* pour comprendre notre moi. En cela, Larmore revient sur les critiques que Sartre adresse à la réflexion impure pour montrer sa légitimité cognitive. Ce faisant, Larmore ne suit pas la méthode phénoménologique proposée par Sartre, l'existence de la conscience n'est pas envisagée comme une épreuve de soi, mais comme l'engagement pratique du moi dans un espace de raisons. S. Webb développe l'exemple de l'amour pour illustrer son analyse : selon Larmore, l'autorité de la déclaration d'amour de Pierre « vient du fait qu'il exprime ainsi sa résolution d'aimer ; il se porte responsable des conduites que cet amour implique » (p. 88). Chez Sartre, il s'agit plutôt de soutenir que Pierre peut avoir l'intuition de son état d'esprit, non comme l'objectivation de celui-ci, mais comme dévoilement, de telle sorte que la réflexion pure n'est pas tant une connaissance qu'une reconnaissance (voir *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 2007, p. 191).

D'autre part, selon Moran, c'est par la réflexion *pratique* que nous pouvons prendre conscience de nous-même, non pas d'un moi substantiel, mais de l'être que nous avons à être. Le sujet doit prendre sa croyance à son « compte ou la rejeter », mais ne pas « simplement la constater » (p. 125). Moran distingue alors la réflexion théorique qui ne livre qu'une connaissance de soi en troisième personne et une connaissance spécifique de soi en première personne qu'il nomme « *deliberative stance* » qui « porte plutôt sur les objets intentionnels de nos attitudes et, partant, sur les raisons d'adopter ces attitudes. Nous parvenons ainsi à une connaissance de notre vie mentale *sans avoir à l'observer* » (p. 130). Cette réflexion remplit la « condition de transparence » selon laquelle ce n'est pas vers le moi intérieur qu'il faut se tourner pour en connaître les états, mais vers les choses elles-mêmes avec lesquelles la conscience est en relation, en vertu d'une compréhension intentionnelle de la vie psychique.

Cependant, le livre de S. Webb ne s'en tient pas à l'analyse des deux thèses différentes et de leur réception divergente de la philosophie sartrienne, il examine les difficultés que chacune d'elles rencontre. En cela, l'auteur dialogue véritablement avec les œuvres de Larmore et de Moran. Ainsi, dans le troisième chapitre, il tente de « résoudre le différend » entre les deux auteurs (p. 187). Chez Larmore, un agent « peut agir intentionnellement sans le savoir et il a à apprendre ce qu'il fait par observation, comme il a à apprendre l'action de quiconque » (p. 203) alors que selon Moran (comme selon Sartre), l'agent a une compréhension pratique de lui-même

avant toute observation de soi, de manière irréfléchie. Dès lors se pose la question de savoir si « quelqu'un peut être engagé de manière avérée et ne pas se comporter comme il le faut » (p. 222). C'est ce qu'il se passe lorsque quelqu'un s'engage à ne plus jouer au casino, mais finalement y retourne pour jouer de l'argent. Cet exemple que S. Webb emprunte à Sartre est étudié de façon très stimulante. Il permet d'abord de montrer que le défaut de performance d'un engagement ne signifie pas que celui-ci n'était pas sincère quand il a été prononcé dans le passé. C'est le sens présent du serment qui doit être décidé, celui du passé est révolu. Or ce que Larmore comme Moran négligent, selon S. Webb, est que l'engagement est un acte *intersubjectif*, il se fait devant autrui. Ainsi, « pour maintenir l'idée que l'autorité de la première personne a un fondement pratique dans l'engagement du sujet, il faut que cet engagement soit l'assomption d'une responsabilité devant *autrui*, pas seulement un rapport d'obligation de soi à soi » (p. 234). Autrui peut donc avoir « des attentes normatives » vis-à-vis de l'agent souligne S. Webb.

Dans la seconde partie de son livre, l'auteur substitue une approche existentielle et phénoménologique à celle de l'agentivité rationnelle qui est proposée tant par Larmore que par Moran. Dans le versant existentialiste, étudié dans le chapitre 4, S. Webb revient sur l'exemple du joueur irrésolu de Sartre. Dès lors que le joueur envisage sa résolution en troisième personne, il dépasse son auto-attribution de l'engagement, qui en perd sa force motivationnelle. Ce que S. Webb montre avec Sartre, c'est qu'un agent peut tout à fait effectuer « un choix réfléchi qui est contraire à d'autres choix et projets plus fondamentaux de la personne, sans que cette tension soit forcément apparente à la personne qui réfléchit » (p. 263). La question qui se poserait alors selon nous serait celle de savoir dans quelle mesure cette personne peut connaître son projet fondamental et éventuellement en changer l'orientation. Dans *L'être et le néant*, la liberté du pour-soi n'est pas absolue dans la mesure où, malgré l'expression de « choix originel », le projet ne relève pas de la volonté de l'agent. C'est grâce aux biographies existentielles, puis à la méthode progressive-régressive élaborée dans *Questions de méthode* et mise en œuvre dans *L'Idiot de la famille* que Sartre peut montrer comment il est possible de comprendre un être humain et l'évolution de son projet existentiel.

Dans le chapitre 5, S. Webb aborde la réflexion phénoménologique et montre comment, chez Sartre, il faut penser la conscience comme toujours en relation avec le monde. Dès lors, c'est à même le rapport aux choses que les sentiments et les croyances apparaissent au sujet. Le sens de ce que vit le sujet se comprend dans le mode d'apparaître des choses pour lui (p. 280). Cette « transparence phénoménologique à soi » dans l'expérience du monde relève d'une ontologie originale dont nous avons montré ailleurs qu'elle fonde « l'apparaître des qualités et les possibilités d'agir ». (Voir notre article dans *Lire L'être et le néant de Sartre*, Y. Malinge et O. D'Jeranian (dir.), Paris, J. Vrin, 2023, p. 117-136.)

Suivant les analyses de Jonathan Webber, S. Webb précise alors que la conscience n'est pas tant « transparente » à soi que « translucide » (p. 286) puisque c'est dans l'expérience du monde que la conscience se reconnaît dans l'apparence que les choses ont pour elle. Cette apparence est sentie plus qu'elle n'est réfléchie et ne pas pouvoir expliquer pourquoi certaines qualités apparaissent telles « n'implique pas l'absence d'autorité ou de conscience en première personne » (p. 288). En cela,

S. Webb propose une compréhension nuancée de la philosophie sartrienne, loin d'une interprétation de *L'être et le néant* comme une forme d'idéalisme rationnel qui confère à la liberté du pour-soi un pouvoir triomphant en toutes situations.

Dans le sixième et dernier chapitre de son ouvrage, S. Webb propose une analyse phénoménologique du désir afin de critiquer à la fois la thèse de Larmore et celle de Moran. De nouveau, il montre la dimension affective du désir qui est « plus qu'une sensation », mais « moins qu'un acte d'engagement » (p. 301), que le désir existe sans délibération (p. 306) même s'il dépend de nos croyances. Il faut le distinguer du désir instrumental qui n'est que la forme spécifique d'une intention pratique. Cette différence permet de comprendre qu'il y a des désirs dont on peut faire part, grâce à la réflexion pratique (fondée sur notre jugement des raisons d'agir ou de désirer), mais celle-ci peut conduire à méconnaître ce que l'on désire vraiment (p. 311). S. Webb reprend l'exemple du joueur de Sartre et montre la tension dans la pensée du désir qui, dans sa dimension la plus profonde, « exprime [pour l'agent] son rapport *affectif* au monde », rapport qui « précède la réflexion » (p. 316). De nouveau, cette analyse phénoménologique, à partir de Sartre, propose une interprétation riche qui permet d'envisager la responsabilité de l'action : même si l'agent n'est pas l'auteur du désir de jouer, ce désir est bien *sa* manière de se rapporter au monde et à ses qualités ; ainsi, l'agent demeure responsable du fait de céder ou non à un tel désir, ce qui explique l'angoisse qu'il peut ressentir quand il se trouve devant une table de jeu alors qu'il avait pris la résolution de ne plus jouer. Par l'analyse fine des exemples qu'il emprunte à Sartre ou à Krista Lawlor dans son article « Knowing What One Wants », S. Webb montre que la réflexion phénoménologique est fructueuse et permet de suivre au plus près du sujet l'expérience qu'il fait de son rapport au monde.

En faisant dialoguer les auteurs analytiques qui s'inspirent des premières œuvres de Sartre et la philosophie de ce dernier, S. Webb éclaire non seulement les développements de *L'être et le néant* mais il propose une position philosophique sur l'autorité de la première personne.

Yoann MALINGE

Chargé de recherches du F.R.S.-FNRS
Université catholique de Louvain

Vincent CITOT. *Histoire mondiale de la philosophie. Une histoire comparée des cycles de la vie intellectuelle dans huit civilisations*. Paris, Presses Universitaires de France, 2022. 514 p., 21 × 15, br. 29 €. ISBN 978-2-13-083589-9 (PBK) ; 978-2-13-083590-5 (E-BOOK).

L'*Histoire mondiale de la philosophie* est plus qu'un simple livre d'histoire : c'est avant tout une grille de lecture des cycles de la pensée philosophique proposée par son auteur, Vincent Citot (enseignant à l'Institut national supérieur de professorat et de l'éducation de Paris-Sorbonne Université). Sa thèse est la suivante : si de loin l'histoire de la discipline peut paraître linéaire, en réalité, lorsqu'on zoomerait au niveau civilisationnel, on se retrouverait devant une histoire cyclique. En effet, il y aurait selon lui trois grands moments dans chaque tradition : le moment préclassique